FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

RESOLUTION

VENTE APPARTEMENT FFVOILE BREST

Assemblée Générale 2024 – 29 mars 2025

VENTE DE L'APPARTEMENT DE BREST

Argumentaire :

Pour rappel, la FFVoile a hérité fin 2022 dans le cadre de la succession de M. Jean-Jacques GOURIOU, du legs d'un appartement (T2) de 43,98 m² situé rue Villaret Joyeuse à BREST.
Appartement qui était en location pour un total de 430 €/mois charges comprises

Dans un 1er temps le Conseil d'Administration du 03 mars 2023 avait décidé de conserver le bien qui était loué.

Courant du 1er trimestre 2024, le locataire a donné congé et l'appartement s'est libéré.
Le gestionnaire du bien pour le compte de la FFVoile nous a informé qu'avant de pouvoir le relouer, il était nécessaire de réaliser certaines travaux (agencement, salle de douche, cuisine, peinture…) pour un peu moins de 8 800 € TTC, ce qui devrait permettre de mettre l'appartement en location pour un total entre 540 € et 620 € environ charges comprises.

En cas de vente, l'appartement est estimé à 100 K€ nets vendeur (en l'état sans rénovation).

Au regard des éléments ci-dessus, le Bureau Exécuitf s'est prononcé pour la vente de l'appartement.

Pour rappel, l'article 15 des statuts de la FFVoile précise : « L'Assemblée Générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans. Elle décide seule des emprunts qui excèdent le cadre de la gestion courante de la FFVoile. »

La vente devra donc être autorisée par l'AG de la FFVoile

RESOLUTION

L'assemblée générale de la FFVoile se prononce pour la vente de l'appartement situé rue Villaret Joyeuse à BREST, dont la FFVoile a hérité de M. GOURIOU.